

## Ce que vous pouvez faire :

- installer des nichoirs à mésanges, elles mangent les chenilles,
- faire appel à une entreprise spécialisée pour se charger de la coupe et du brûlage des cocons,
- couper vous-même les branches ayant des cocons, en vous protégeant avec une combinaison et des lunettes,
- installer des gouttières ou des éco-pièges dès maintenant pour que les chenilles soient « récoltées » lors de la procession et en été, positionner des pièges à phéromones,
- enduire le tronc de l'arbre avec de la glue prévue à cet effet.



## Ce que la ville met en œuvre sur le domaine public :

- abattage des arbres ayant des cocons dans les zones sensibles comme les écoles,
- détection des arbres atteints par une entreprise afin de couper les branches et brûler les cocons (par la société Forêt d'Île-de-France),
- installation d'éco-pièges,
- brûlage des chenilles déjà en procession.

**Si vous constatez la présence de cocons ou de chenilles sur le domaine public, signalez ce lieu**

**au service technique  
01 64 10 19 00**

**ou le samedi de 9h à 12h  
à la police municipale  
01 64 41 93 75**



Hôtel de ville  
1 place François Mitterrand  
BP 147 • 77547 Savigny-le-Temple Cedex  
tél. : 01 64 10 18 00 • fax : 01 64 10 18 39  
cabinet.du.maire@savigny-le-temple.fr  
www.savigny-le-temple.fr

# chenilles processionnaires du chêne et du pin

## attention aux poils



**Ces chenilles provoquent des réactions allergiques.  
Je ne m'approche pas et je ne touche pas les chenilles ou leur nid**



# La chenille : qui est-elle ?



Il s'agit de la chenille processionnaire du chêne et du pin.

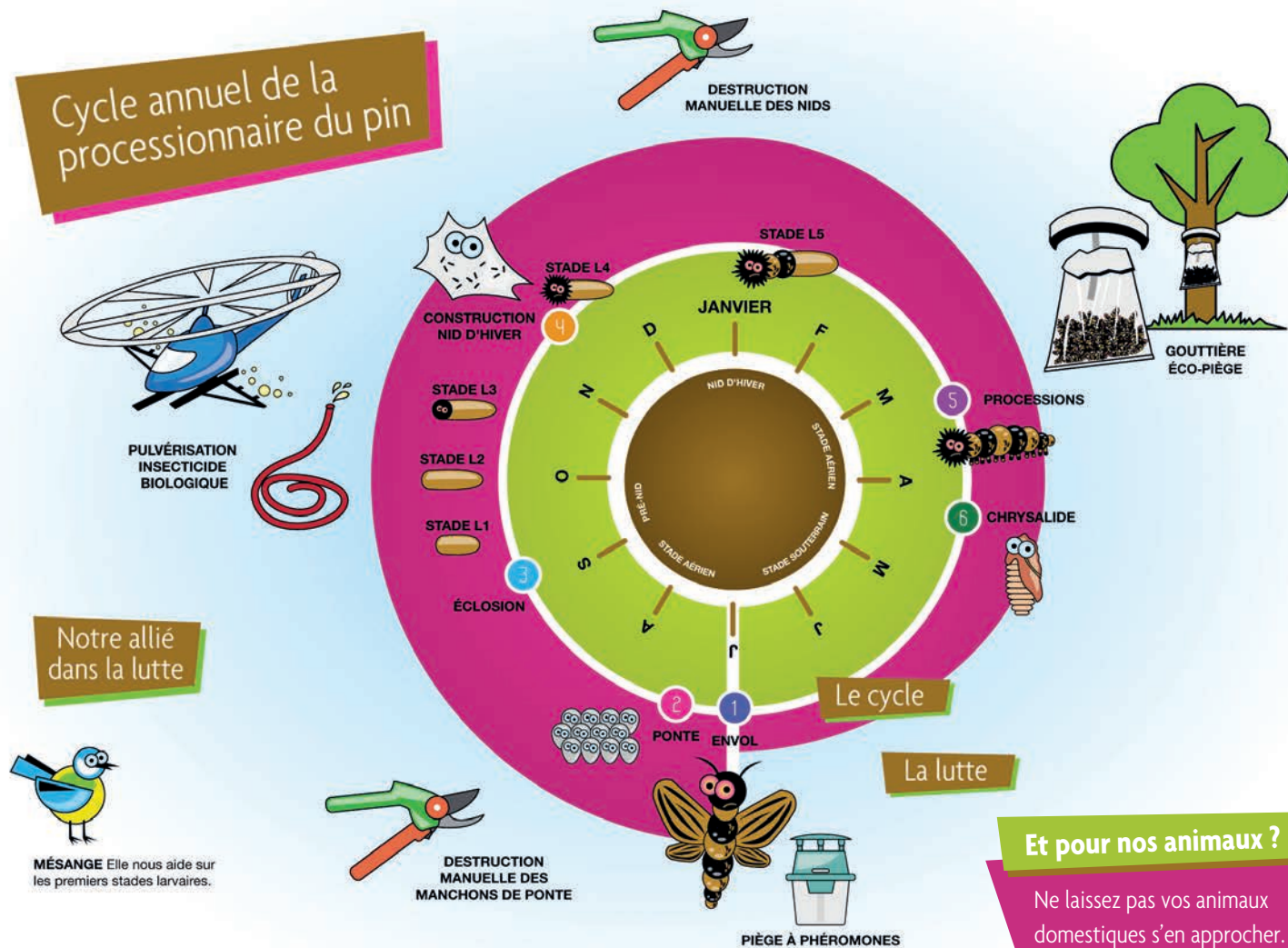
On la rencontre au printemps et en été sur les chênes et en hiver sur les pins. Elle vit dans des nids accrochés aux arbres et se déplace en groupe.

Ses poils urticants se détachent facilement lors d'un contact ou sous l'effet du vent et restent présents très longtemps.

## Quels risques pour ma santé ?

- de fortes réactions allergiques au niveau des yeux,
- des rougeurs et des démangeaisons sur la peau,
- des difficultés respiratoires,
- en cas de doute, consultez rapidement un médecin.

## Cycle annuel de la processionnaire du pin



## Comment me protéger ?

- je ne m'approche pas et je ne touche pas les chenilles ou leur nid,
- je ne me promène pas sous les arbres porteurs de nids,
- je porte des vêtements longs,
- j'évite de me frotter les yeux pendant ou au retour d'une balade,
- en cas de doute, je prends une douche et je change de vêtements,
- je lave les fruits et les légumes de mon jardin,
- j'évite de faire sécher du linge à côté des arbres infestés.